ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

2ième Étage, 202 rue Pitt
Cornwall (Ontario)
K6H 5R9
(613)933-2991
www.glpa-apgl.com

SOMMAIRE

DU PLAN D'ENTREPRISE

2008 à 2012

Comprend :

Budget d'exploitation – 2008

Budget d'immobilisations – 2008

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

MANDAT

Les buts de l'Administration sont d'établir, d'exploiter, d'entretenir et d'administrer un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux canadiennes désignées. La *Loi sur le pilotage* énonce que les tarifs doivent être justes, raisonnables et suffisants de manière à permettre à l'Administration, avec tout revenu provenant d'autres sources, d'assurer son autonomie financière.

CONSTITUTION

L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée a été établie en février 1972 en vertu de la *Loi sur le pilotage*, constituée en société à responsabilité limitée en mai 1972 et maintenue en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Jusqu'au 1er octobre 1998, elle exerçait son activité sous le nom d'Administration de pilotage des Grands Lacs, Limitée. Conformément à la *Loi maritime du Canada* qui a reçu la sanction royale le 11 juin 1998, elle a acquis le nom d'Administration de pilotage des Grands Lacs et est réputée avoir été établie en vertu du paragraphe 3(1) de la *Loi sur le pilotage*. L'Administration est une société d'État et est désignée à l'annexe III, première partie, de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le 1er octobre 1998, l'Administration a cessé d'être une filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et a amorcé un processus visant à abandonner sa charte en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

POUVOIRS

Pour s'acquitter de ses responsabilités, l'Administration a promulgué des règlements, approuvés par décret, en vertu de la *Loi sur le pilotage*, concernant :

1. l'établissement de zones de pilotage obligatoire;
2. la prescription des navires ou des catégories de navires soumis au pilotage obligatoire;
3. la prescription des catégories de brevets et de certificats de pilotage qui peuvent être attribués;
4. la prescription des tarifs des droits de pilotage à verser à l'Administration pour les services de pilotage.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

En vertu de la *Loi sur le pilotage*, l'Administration est aussi investie des pouvoirs suivants :

1. Embaucher des cadres et des employés, y compris des pilotes brevetés, au besoin.

2. Conclure des contrats avec une personne morale pour les services de pilotes brevetés.

3. Établir des règlements régissant la gestion de ses affaires internes.

4. Acheter, prendre à bail ou acquérir par d'autres moyens des terrains, des bâtiments, des bateaux-pilotes et d'autres biens, au besoin, et disposer de ces biens acquis.

5. Contracter des emprunts pour acquitter ses dépenses.

6. Sous réserve de l'approbation du ministre des Finances, placer en obligations émises ou garanties par Sa Majesté du chef du Canada des fonds dont elle n'a pas un besoin immédiat et des bons du trésor provinciaux garantis par les gouvernements provinciaux.

OBJECTIFS DE L'ADMINISTRATION

Les objectifs généraux de l'Administration se résument ainsi :

X dispenser des services de pilotage et des services connexes rentables, sûrs, fiables et complets dans la région dont elle est chargée;

X promouvoir l'utilisation efficace de ses installations, de son équipement et de son expertise en appliquant ces ressources de façon productive dans les domaines et les régions géographiques qu'elle juge appropriés, et ce, à des fins de sécurité pour la navigation;

X fournir les services énumérés ci-dessus dans un contexte commercial où le but consiste à atteindre et à maintenir l'autonomie financière, tout en assurant le meilleur coût possible aux usagers;

X être sensible aux politiques écologiques, sociales et économiques établies par le gouvernement.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

À des fins de sécurité, l'Administration exploite un service de pilotage maritime dans toutes les eaux canadiennes des provinces d'Ontario, du Manitoba et de Québec, au sud de l'entrée septentrionale de l'écluse de Saint-Lambert.

Pour assurer ce service, l'Administration affecte des pilotes, qu'elle embauche, aux navires qui entrent dans la région et qui sont soumis au pilotage obligatoire. Ce travail est effectué à l'aide de bateaux-pilotes obtenus par contrat et de services de répartition, ces deux interventions étant contrôlées depuis l'administration centrale de pilotage à Cornwall, Ontario.

L'Administration doit coordonner ses efforts et ses activités avec d'autres organismes, dont la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent et la United States Seaway Development Corporation, qui assurent le fonctionnement des écluses et le maintien des systèmes de contrôle de la navigation dans la région; la Garde côtière canadienne, qui fournit des aides à la navigation; la Garde côtière des États-Unis, qui s'occupe du pilotage américain dans les eaux internationales.

La région de pilotage des Grands Lacs comprend :

- X la circonscription de Cornwall
- X la circonscription internationale n° 1
- X le lac Ontario
- X la circonscription internationale n° 2 (y compris le canal Welland)
- X la circonscription internationale n° 3 (y compris les lacs Huron, Michigan et Supérieur)
- X le Port de Churchill, Manitoba

GOUVERNANCE DE L'ADMINISTRATION

La gouvernance de l'Administration est le processus d'établissement et de surveillance des politiques et des procédures devant assurer la gestion adéquate des affaires de l'Administration, ainsi que sa viabilité financière.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

Le conseil d'administration de l'Administration est composé d'un président, de deux représentants des pilotes, de deux représentants de l'industrie du transport maritime et de deux représentants du public. Cette structure permet une communication efficace entre les parties et facilite la compréhension des besoins des principaux utilisateurs des services offerts.

Le Conseil consultatif maritime canadien a recommandé que la *Loi sur le pilotage* soit modifiée pour que la structure actuelle du conseil d'administration y soit inscrite.

Le président et deux membres du conseil d'administration sont également nommés au comité de vérification. À l'occasion de réunions mensuelles, ce comité examine les résultats financiers de l'Administration. Une fois cet examen terminé, les états financiers doivent être acceptés officiellement par le conseil d'administration lors de sa réunion mensuelle

.

En 2007, le conseil d'Administration a retenu les services d'un cabinet d'experts-comptables professionnels pour procéder à la vérification interne de l'organisme.

L'Administration respecte les directives du Conseil du Trésor sur les pratiques de gouvernance des sociétés d'État.

RÉSUMÉ

Les buts généraux de l'Administration se résument ainsi :

- X dispenser des services de pilotage et des services connexes rentables, sûrs, fiables et complets dans la région dont elle est chargée;

- X promouvoir l'utilisation efficace de ses installations, de son équipement et de son expertise en appliquant ces ressources de façon productive dans les domaines et les régions géographiques qu'elle juge appropriés, et ce, à des fins de sécurité pour la navigation;

- X fournir les services énumérés ci-dessus dans un contexte commercial où le but consiste à atteindre et à maintenir l'autonomie financière, tout en assurant le meilleur coût possible aux usagers;

- X être sensible aux politiques écologiques, sociales et économiques établies par le gouvernement.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

L'Administration entrevoit un excédent budgétaire pour la deuxième fois depuis la fin des années 90, alors qu'elle n'avait pas haussé ses tarifs pendant 8 ans, tout en accumulant un surplus de 8 millions de dollars. Cet excédent a été éliminé à la suite de 7 années consécutives (1999 – 2005) de pertes financières, mais l'Administration prévoit maintenant des résultats positifs. Ses augmentations de tarifs correspondent au taux d'inflation depuis 1994 (14 ans).

Les 2 dernières augmentations majeures de tarifs visaient à mettre un frein aux pertes financières dans des circonscriptions où les revenus étaient calculés en dollars américains, et où le profil des navires en transit sur les Grands Lacs avait changé comparativement aux années antérieures. Le dollar américain a perdu 43 % de sa valeur en 4 ans, ce qui a réduit d'autant les revenus de l'Administration dans les circonscriptions internationales, avec comme résultat un manque à gagner de 2 millions de dollars par année en 2003 et 2004. En 2005, l'Administration est revenue au dollar canadien pour la facturation de ses frais de pilotage dans les eaux internationales, dans le but d'augmenter ses revenus et d'écarter les risques associés à la fluctuation monétaire.

En 2006 et 2007, l'Administration s'est attaquée au dernier problème majeur concernant la diminution de ses revenus, lequel est lié à la taille des navires. La taille moyenne des navires commerciaux sur les Grands Lacs n'a cessé de diminuer depuis 2000, générant ainsi moins de revenus par navire. Ce changement a provoqué une diminution annuelle des revenus de l'ordre de 800 000 $, et une perte nette lors de chaque affectation d'un pilote à un navire de petite taille. En 2006 et 2007, l'Administration a donc haussé les tarifs pour ces navires, de manière à atteindre au moins un seuil d'équilibre lors de chaque affectation.

Les tarifs anticipés en 2008 et pendant la période de planification devraient équivaloir au taux prévu d'augmentation du coût de la vie, plus les frais encourus pour équiper chaque pilote d'un ordinateur portable ultramoderne et de cartes de navigation électronique à jour.

Les volumes de trafic en 2006 et 2007 ont atteint un niveau qui permet maintenant à l'Administration de fonctionner sans avoir à réduire ses effectifs ni à prendre d'importantes mesures de réduction des coûts.

En 1999, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités a accepté la recommandation de l'Office des transports du Canada voulant que le *Règlement de pilotage des Grands Lacs* soit modifié de façon à resserrer les exigences concernant les dispenses de pilotage obligatoire pour les navires canadiens sur les Grands Lacs. Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités a chargé l'Administration d'effectuer une

analyse des risques liés à cette question et de proposer des modifications tenant compte des résultats de son analyse.

L'analyse des risques est maintenant terminée et les consultations avec les usagers canadiens sont en cours. L'Administration a proposé un système de resserrement des dispenses aux navires canadiens fondé sur l'augmentation des connaissances et de la formation des officiers de navires canadiens, ainsi que sur leur expérience de navigation dans les eaux assujetties au pilotage sur les Grands Lacs. L'Administration entend publier une série d'amendements réglementaires qui augmenteront la sécurité de la navigation sur les Grands Lacs, tout en offrant aux armateurs canadiens une solution acceptable sur le plan financier. L'Administration travaille étroitement avec le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités afin de régler cette dernière recommandation majeure du rapport de l'OTC de 1999.

L'Administration travaille également à finaliser les amendements au règlement qui régit les exploitants de chalands remorqués sur les Grands Lacs. Ces amendements devraient être publiés en 2008 et visent à codifier les pratiques existantes en ce qui concerne le pilotage par rapport à l'industrie des chalands remorqués; ils n'entraîneront pas d'augmentation de coûts pour l'industrie et contribueront à maintenir la sécurité des eaux navigables des Grands lacs, où l'on constate une augmentation de la circulation de chalands remorqués.

Les exigences actuelles du Conseil du Trésor en matière de vérifications internes obligent l'Administration à continuer l'examen de toutes ses principales fonctions opérationnelles ainsi que des risques qui leur sont associés. Cet examen a été entrepris et s'est poursuivi pendant la période de planification, et un premier rapport a été publié au printemps de 2005. L'Administration a analysé les résultats présentés dans le rapport et a établi un plan d'action pour la mise en œuvre de toutes les recommandations qu'il contenait. La mise en œuvre a débuté à la fin de 2005 et a été complétée en 2006, avec la présentation d'un premier rapport au conseil d'administration. Ce rapport analysait la gestion des ressources humaines et a démontré que l'Administration a en place les procédures de contrôle appropriées à une gestion efficace et efficiente. Une deuxième vérification, visant à examiner la formation, le perfectionnement et l'évaluation des pilotes et du personnel sera complétée à l'automne 2007.

Les coûts annuels de la fonction de vérification interne s'élèvent à 50 000 $ et sont considérés comme une valeur ajoutée.

L'Administration a complété le regroupement de tous ses services administratifs et de répartition au siège social de Cornwall, en Ontario. La vente de ses biens (bâtiment et

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

terrain) de Port Weller en 2006 a rapporté la somme nette de 155 000 $, et ce montant a été affecté à la réduction du déficit accumulé.

REVENU ET TRAFIC

L'Administration travaille dans un environnement où plusieurs facteurs peuvent influer de façon significative sur ses activités. Certains de ces facteurs sont les exportations de grain, les importations/exportations d'acier, les économies canadienne et américaine, le facteur Chine et la valeur du dollar canadien. L'un ou l'autre de ces facteurs peut influer sur les recettes provenant du pilotage ainsi que la rentabilité de l'Administration. Seuls ou en combinaison les uns avec les autres, ces facteurs ne peuvent être prévus avec exactitude, ce qui oblige l'Administration d'attendre afin d'en connaître les conséquences. L'industrie et les usagers ont indiqué qu'ils sont prêts à financer le pilotage durant les périodes de faible demande puisqu'ils ne peuvent se permettre des délais lorsque la demande augmente. Nous avons constaté que même une faible hausse de la demande (1 %) peut accroître les délais, ce qui peut coûter très cher aux usagers. En outre, l'Administration doit tenir compte des conventions collectives, des marchés de service et des ententes de location durant la période de planification, tel qu'expliqué dans la présente section.

L'Administration prévoit un taux d'inflation de 2,5 % par année pour la période de planification ainsi que les mêmes taux d'intérêt qu'en 2007. L'Administration prévoit le trafic de 2008 à 6 400 affectations.

CONVENTIONS COLLECTIVES

L'Administration a conclu cinq conventions collectives dont quatre avec les corporations de pilotes et une avec l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), qui représente le personnel de bureau et les répartiteurs au service de l'Administration. Les quatre conventions avec les associations de pilotes ont expiré le 31 mars 2007. L'Administration et les pilotes ont également conclu une entente selon laquelle les pilotes renoncent à faire la grève ou à refuser d'offrir des services jusqu'au 31 mars 2011. La convention collective conclue avec les employés représentés par l'AFPC a expiré le 30 juin 2006. L'Administration a amorcé en 2007 les négociations avec les employés représentés par l'AFPC, et au cours de l'été avec les quatre corporations de pilotes. On prévoit renouveler les conventions avec des augmentations de salaire basées sur l'augmentation du coût de la vie.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

CONTRATS DE BATEAUX-PILOTES

L'Administration passe des contrats pour les services de bateaux-pilotes à Port Weller et à Port Colborne. Les contrats actuels demeureront en vigueur jusqu'en 2010.

Les deux bateaux-pilotes, y compris les équipages, sont offerts à un taux mensuel fixe. Le coût de ce service est d'environ 515 000 $ par année pour les deux contrats.

CONTRATS DE TRANSPORT TERRESTE

Le contrat pour les services de transport terrestre assurant le déplacement des pilotes entre Saint-Lambert et Beauharnois (Québec) et Cornwall (Ontario) prendra fin le 31 décembre 2007. Celui pour les services de transport entre Cornwall (Ontario), l'écluse Snell (États-Unis), St-Lambert (Québec) et Cap Vincent (New York) prendra fin le 31 décembre 2008, de même que celui dans le secteur du canal de Welland.

Le coût de ces services est directement lié au nombre d'affectations. On estime qu'il sera de l'ordre de 375 000 $ en 2008.

Il est difficile de prévoir l'augmentation de ces frais pour toute la période planification en raison de la tendance à la hausse des prix du pétrole et des assurances. On ne peut pas anticiper les effets de ces hausses en ce moment

BAIL

L'Administration a déménagé son social siège en 1994. Les bureaux sont assujettis à un bail de cinq ans qui expirera en 2009. Le coût annuel est d'environ 58 000 $ en 2007, et il augmentera en fonction de l'indice canadien des prix à la consommation en 2008 et 2009.

SOUTIEN INFORMATIQUE

L'Administration a conclu une entente de soutien visant les logiciels et le soutien pour l'exploitation du site Web avec Klein Systems de Vancouver (Colombie-Britannique), au coût annuel fixe de 21 000 $ par année. Comme cette entente est en vigueur pendant un an seulement, elle peut être résiliée sans frais à tout moment.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

ÉTAT DES RESSOURCES EN MAIN-D'OEUVRE

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

PLAN D'ENTREPRISE

ÉTAT DES RESSOURCES EN MAIN-D'OEUVRE À LA FIN DE L'EXERCICE

	RÉEL 2002	RÉEL 2003	RÉEL 2004	RÉEL 2005	RÉEL 2006	PRÉVISION 2007	BUDGET 2008	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012
ADMINISTRATION											
PRÉSIDENT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CADRES ADMINISTRATIFS	5	5	4	4	5	6	6	6	6	6	6
PERSONNEL DE SOUTIEN ADMINISTRATIF	4,5	4,5	3,5	3,5	3,5	3	3	3	3	3	3
TOTAL	10,5	10,5	8,5	8,5	9,5	10	10	10	10	10	10
EXPLOITATION											
PILOTES À TEMPS PLEIN	64	60	60	59	60	61	60	60	60	60	60
PILOTES CONTRACTUELS (.5)	9	5	4	1	3	2	5	5	5	5	5
RÉPARTITEURS (Temps plein)	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
RÉPARTITEURS (Temps partiel) (.5)	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2
TOTAL	77,5	71,5	71	68,5	70	71	71,5	71,5	71,5	71,5	71,5
RESSOURCES TOTALES EN MAIN-D'OEUVRE	88,0	82,0	79,5	77,0	79,5	81,0	81,5	81,5	81,5	81,5	81,5

NOMBRE TOTAL DE PILOTES À TEMPS PLEIN AU 31 DÉCEMBRE

	2007	2008
CIRCONSCRIPTION DE CORNWALL	22	21
CIRCONSCRIPTION No 1	9	8
LAC ONTARIO	9	8
CIRCONSCRIPTION No 2	21	21
CIRCONSCRIPTION No 3	4	4
	61	60

NOMBRE TOTAL DE PILOTES CONTRACTUELS (.5) AU 31 DÉCEMBRE

CIRCONSCRIPTION DE CORNWALL	1	3
CIRCONSCRIPTION No 1	1	1
CIRCONSCRIPTION No 2	-	1
CIRCONSCRIPTION No 3	-	-
CHURCHILL	-	-
	2	5
NOMBRE TOTAL DE PILOTES	62,0	62,5

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

ÉTAT DES RÉSULTATS

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

PLAN D'ENTREPRISE

(en milliers)

	RÉEL 2006	PRÉVISION 2007	BUDGET 2008	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012
RECETTES							
DROITS DE PILOTAGE	17 532 $	16 820 $	17 484 $	18 096 $	18 729 $	19 385 $	19 870 $
SURCHARGE TEMPORAIRE DE 2%	356	336	350	362	-	-	-
PLACEMENTS	31	30	40	50	60	70	80
DIVERS	95	75	75	75	75	75	75
TOTAL	18 014 $	17 261 $	17 949 $	18 583 $	18 864 $	19 530 $	20 025 $
DÉPENSES							
SALAIRES - PILOTES	7 436 $	7 568 $	7 833 $	8 029 $	8 230 $	8 435 $	8 646 $
SALAIRES - SURTEMPS	1 862	1 550	1 590	1 630	1 670	1 712	1 755
SALAIRES - PRODUCTIVITÉ	1 821	1 200	1 230	1 261	1 292	1 325	1 358
AVANTAGES SOCIAUX - PILOTES	1 724	1 755	1 800	1 845	1 891	1 938	1 987
SALAIRES - EXPLOITATION	671	725	752	771	790	810	830
AVANTAGES SOCIAUX - EXPLOITATION	141	152	158	162	166	170	174
FRAIS DE DÉPLACEMENT	1 095	1 070	1 100	1 128	1 156	1 185	1 214
BATEAUX-PILOTES	570	570	600	630	660	690	725
TRANSPORT TERRESTRE	490	450	465	477	489	501	513
ORDINATEUR PORTABLE DES PILOTES ET LOGICIEL DE NAVIGATION	183	180	190	185	189	194	199
PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI	215	250	270	290	310	330	350
COMMUNICATIONS	38	50	50	50	50	50	50
SERVICES DE RÉPARTITION	54	45	45	45	45	45	45
SERVICES PUBLICS ET FOURNITURES	162	150	125	125	125	125	125
FORMATION - PILOTE	68	98	100	100	100	100	100
TOTAL	16 530 $	15 813 $	16 298 $	16 728 $	17 163 $	17 610 $	18 071 $
MARGE D'EXPLOITATION	1 484 $	1 448 $	1 651 $	1 855 $	1 701 $	1 920 $	1 954 $
DÉPENSES ADMINISTRATIVES							
SALAIRES	565 $	565 $	562 $	575 $	590 $	605 $	620 $
AVANTAGES SOCIAUX	138	138	138	141	145	149	152
SERVICES PUBLICS ET LOYER	72	70	72	74	76	78	80
AVANTAGES SOCIAUX EMPLOYÉS RETRAITÉS	13	12	12	10	10	9	9
JETONS DE PRÉSENCE	48	50	50	50	50	50	50
FRAIS DE DÉPLACEMENT - CONSEIL	95	80	105	80	80	80	80
FRAIS DE DÉPLACEMENT - ADMINISTRATION	89	70	95	70	70	70	70
COMMUNICATIONS	15	14	15	15	15	15	15
PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI	67	70	70	75	80	85	90
SERVICES PROFESSIONNELS	108	150	100	100	100	100	100
FORMATION - ADMINISTRATION	10	10	10	10	10	10	10
AMORTISSEMENT	73	55	40	30	30	30	30
FRAIS D'INTÉRÊT	25	26	20	15	-	-	-
	1 318 $	1 310 $	1 289 $	1 248 $	1 256 $	1 280 $	1 305 $
PROFIT NET (PERTE) DE L'EXPLOITATION	166 $	138 $	362 $	609 $	445 $	640 $	649 $
GAIN EXTRAORDINAIRE	155	-	-	-	-	-	-
PROFIT NET (PERTE)	321 $	138 $	362 $	609 $	445 $	640 $	649 $
AJUSTEMENTS TARIFAIRES	2,5%	2,5%	4,0%	3,5%	3,5%	3,5%	2,5%
SURCHARGE TEMPORAIRE DE 2%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	-	-	-
TAUX D'INFLATION	1,7%	2,2%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
AUGMENTATIONS SALARIALES	2,25%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
AFFECTATIONS	6 931	6 400	6 400	6 400	6 400	6 400	6 400

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

BILAN

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

PLAN D'ENTREPRISE

(en milliers)

	RÉEL 2006	PRÉVISION 2007	BUDGET 2008	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012
ACTIF							
ACTIF COURANT							
CAISSE	- $	188 $	115 $	134 $	124 $	124 $	158 $
PLACEMENTS À COURT TERME	3 854	4 000	4 200	4 200	4 200	4 400	4 400
COMPTES DÉBITEURS	1 756	1 600	1 670	1 730	1 790	1 850	1 900
	5 610	5 788	5 985	6 064	6 114	6 374	6 458
PLACEMENTS À LONG TERME							
PLACEMENTS À LONG TERME - RÉGULIER	-	-	300	1 000	1 600	2 200	3 000
	-	-	300	1 000	1 600	2 200	3 000
BIENS IMMOBILISÉS	1 168	1 213	1 308	1 373	1 419	1 463	1 508
MOINS AMORTISSEMENT CUMULÉ	(1 024)	(1 079)	(1 119)	(1 149)	(1 179)	(1 209)	(1 239)
	144	134	189	224	239	254	269
TOTAL DE L'ACTIF	5 754 $	5 922 $	6 474 $	7 289 $	7 953 $	8 828 $	9 727 $
PASSIF							
DETTE BANCAIRE ET DÉCOUVERT BANCAIRE	189 $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	5 701 $	5 800 $	5 900 $	6 000 $	6 100 $	6 200 $	6 300 $
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	3 452	3 572	3 662	3 767	3 887	4 022	4 172
TOTAL DU PASSIF	9 342	9 372	9 562	9 767	9 987	10 222	10 472
AVOIR DES ACTIONNAIRES							
ACTIONS ORDINAIRES	-	-	-	-	-	-	-
CAPITAL D'APPORT	82	82	82	82	82	82	82
DÉFICIT ACCUMULÉ	(3 670)	(3 532)	(3 170)	(2 561)	(2 116)	(1 476)	(827)
	(3 588)	(3 450)	(3 088)	(2 479)	(2 034)	(1 394)	(745)
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	5 754 $	5 922 $	6 474 $	7 288 $	7 953 $	8 828 $	9 727 $

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

PLAN D'ENTREPRISE

(en milliers)

	RÉEL 2006	PRÉVISION 2007	BUDGET 2008	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012
ENCAISSE EN PROVENANCE DES (UTILISÉE POUR LES):							
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION							
SURPLUS (PERTE) NETTE POUR L'EXERCISE	321 $	138 $	352 $	609 $	445 $	640 $	649 $
ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR L'ENCAISSE							
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS	115	120	90	105	120	135	150
AMORTISSEMENT	73	55	40	30	30	30	30
AMORTISSEMENT DE L'ESCOMPTE SUR LES PLACEMENTS	(4)	4	-	-	-	-	-
GAIN SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(155)	-	-	-	-	-	-
VARIATION NETTE DES COMPOSANTES DU FONDS DE ROULEMENT AUTRES QUE L'ENCAISSE	2 048	256	30	40	40	40	50
	2 398 $	572 $	522 $	784 $	635 $	845 $	879 $
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT							
ACHAT DES TITRES DE PLACEMENT	(3 850)	(4 000)	(4 500)	(5 200)	(5 800)	(6 600)	(7 400)
DISPOSITION DES PLACEMENTS	800	3 850	4 000	4 500	5 200	5 800	6 600
PRODUIT DE DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	155	-	-	-	-	-	-
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	(113)	(45)	(95)	(65)	(45)	(45)	(45)
	(3 008) $	(195) $	(595) $	(765) $	(645) $	(845) $	(845) $
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(610)	377	(73)	19	(10)	-	34
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	421	$ (189)	188	115	134	124	124
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	(189) $	188 $	115 $	134 $	124 $	124 $	158 $

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS
SOMMAIRE DU PLAN D' ENTREPRISE 2008-2012

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS

PLAN D'ENTREPRISE

(en milliers)

	RÉEL 2006	PRÉVISION 2007	BUDGET 2008	BUDGET 2009	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012
ÉDIFICE	- $	- $	20 $	20 $	- $	- $	- $
MATÉRIEL INFORMATIQUE	76	41	40	40	40	40	40
ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION	-	-	30	-	-	-	-
MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU	37	4	5	5	5	5	5
	113 $	45 $	95 $	65 $	45 $	45 $	45 $

En 2008 et 2009, l'Administration prévoit débourser 20 000 $ par année pour améliorer la salle d'attente des pilotes à Saint-Lambert. En 2008, elle prévoit dépenser 30 000 $ pour améliorer son système de commutation téléphonique. Tout au long de la période de planification, elle entend continuer d'investir dans les programmes et le matériel nécessaires à son fonctionnement.